

D PATR N° 18/222

## Convention de prêt d'exposition

Entre le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde, représenté par son président Michel Vignau, d'une part,

et la Ville de Royan ci-après dénommée **Le Locataire** d'autre part,

Adresse: 80 avenue de Pontailac – 17200 Royan

Téléphone: 05.46.39.56.56

Siret: 211 703 061 00013

Code APE: 751A

Licence n°: 1-1072975; 2-1072976; 3-1072977

représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 17.2647 en date du 05 octobre 2017, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 06 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.

il est convenu que l'exposition « Gabares de Gironde »

sera prêtée du 14 au 28 mai 2018 aux conditions suivantes :

- Coût de la location: gratuite
- L'exposition sera livrée et enlevée par le Conservatoire de l'estuaire.
- Montant de l'exposition à déclarer pour l'assurance (obligatoire): 700 €.

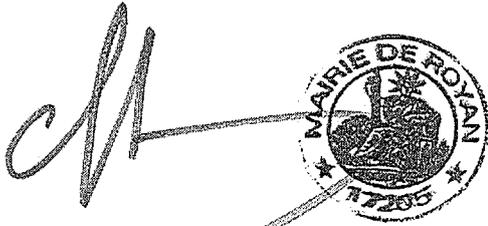
L'exposition comprend 16 panneaux (liste ci-jointe).

- Panneau titre
- Gabare, vous avez dit gabare?
- Dans la famille gabare...(1)
- Dans la famille gabare...(2)
- Trucs et astuces (1)
- Trucs et astuces (2)
- « Camions » de Dordogne et Garonne (1)
- « Camions » de Dordogne et Garonne (2)
- Charger, décharger
- Le quotidien des gabariers
- Être et paraître
- Là où naissent les gabares
- Gabares et trafics
- Les naufrages
- Le crépuscule des gabares
- Panneau de présentation du Conservatoire de l'estuaire

Fait à Blaye, le...10 avril 2018..... en 4 exemplaires

Lu et approuvé,

Pour le Maire et par délégation,



Jean Paul CLECH  
Premier-adjoint

Lu et approuvé,



Michel Vignau  
Président du Conservatoire  
de l'estuaire de la Gironde